Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée

- → Chap 1 : Refonder la République, redéfinir la Démocratie : 1944- 1947
- → Chap 2 : La Veme République : 1958-......
- → Chap 3 : Femmes et Hommes dans la société des années 1950 à 1980

Chap 1:

Refonder la République, redéfinir la Démocratie : 1944- 1947

Problématique principale : Comment, après la Deuxième Guerre mondiale, la République a-t-elle été reconstruite ?

Sur la frise, repérez les 3 gouvernements, les grands évènements de la libération, les grandes lois du GRPF



<u>Conseil national de la Résistance (CNR)</u>: Institution qui unit les différents mouvements de résistance à partir de 1943.

Gouvernement provisoire de la République française (GPRF): Gouvernement créé en 1944 par le général de Gaulle et des résistants afin de diriger le pays une fois le régime de Vichy renversé, en attendant la rédaction d'une nouvelle Constitution.

Nationalisation: Acquisition d'une entreprise par l'État qui en devient propriétaire.

État providence : Moyens par lesquels l'État protège les personnes contre les risques liés à la maladie, à la précarité et à la vieillesse.

<u>Référendum</u> : Vote qui permet d'approuver ou rejeter une une mesure par oui ou non.

I/ La restauration de la République

1/ La libération du territoire

Début de la Libération = Débarquement allié en Normandie (juin 1944) + débarquement allié en Provence (août 1944)

Fin de la Libération = capitulation allemande (8 mai 1945), La Résistance participe à la Libération.

Ex : insurrection de la Résistance permet la libération de Paris le 25 août 1944.

Représailles des Allemands sur les résistants et les civils : massacres

De Gaulle est le chef du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)

II- Le rétablissement des principes républicains

Le 3 juin 1944 est créé le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)

Le GPRF, composé de ministre et présidé par De Gaulle, est reconnu par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS en octobre.

1946 : Les Français approuvent par référendum la IVeme République.(Contre l'avis de De Gaulle)

La République est rétablie sur le territoire français et les lois de Vichy annulées.

La nouvelle République doit avant tout restaurer l'institution judiciaire. Ainsi, à l'épuration sauvage succède une épuration légale, au travers de nouvelles juridictions (cours de justice, Haute Cour de justice). Ces tribunaux jugent le maréchal Pétain en juillet/août 1945, et prononcèrent 25 000 peines de prison et 7000 peines de mort. Condamné à la peine capitale, Pétain vit sa peine commuée en prison à vie, il fut transféré à l'Ile d'Yeu et y mourut le 23 juillet 1951.

III/ Des réformes qui affirment la démocratie et pour reconstruire le pays

1944 : Droit de vote des femmes (premier vote en 1945)

1945 : Nationalisation (Renault, Air France, Banque de France etc...)

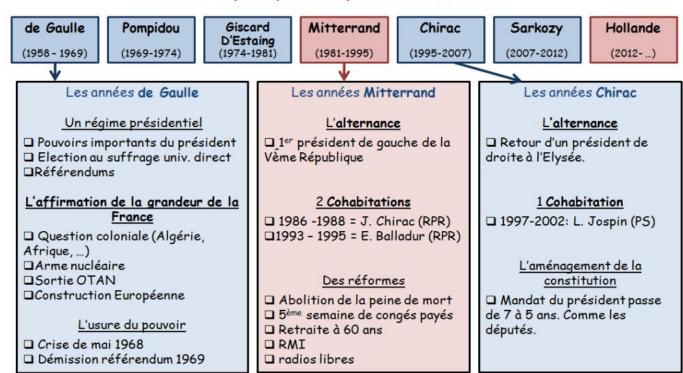
1945 : Création de la Sécurité Sociale

Chap 2 : La Veme République : 1958-.....

Comment les institutions et les pratiques politiques se transforment-elles sous la Vème ?



La Vème République à l'épreuve de la durée



I. La République gaullienne (1958-1969)

1) De Gaulle au pouvoir

Fondée en 1946, la IVème répub. est fragilisée par les divisions politiques, la guerre d'Algérie

En mai /juin 1958, une grave crise politique (manifestations violentes à Alger) accélère sa fin.

Le Gal De Gaulle (DG) est appelé pour former un gvt. Il reçoit les pleins pouvoirs pour préparer une nlle constitution.

2) La Constitution de la Vème République

Elle est adoptée par référendum par les Français en sept. 58.

Le pouvoir exécutif est renforcé.

De Gaulle est élu président (déc.58)

En 1962, le choix par référendum de l'élection du Président au suffrage universel, renforce son autorité : Le Pt est désormais choisi directement par les Fçais.

3) "Les années DG"

Le Gal De Gaulle entretient un lien direct avec les Français : conférences de presse, TV, référendums....Il renforce la puissance de la Fce .

En mai 68, son autorité est remise en cause par des grèves, des manifestations et émeutes qui paralysent le pays. La crise est surmontée mais affaiblit DG.

En 1969, suite à un référendum (sur les régions !), DG démissionne après la victoire du non.

II) La Vème république s'adapte à l'alternance et à la cohabitation (1969 /1988)

1. La continuité (1969-1981) :

Après 1969, les Pts Pompidou puis Giscard d'Estaing, élus des partis de droite, ne remettent pas en cause les institutions.

2. L'élection de François Mitterrand,

1 er Pt socialiste depuis 1958 avec une assemblée en majorité de gauche (juin 1981) montre qu'une alternance politique est possible.

Des réformes éco.et sociales de gauche sont alors adoptées.

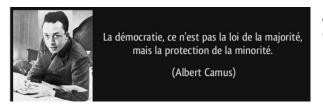
3. 1986: la cohabitation

Les élections législatives amènent une majorité de droite à l'Assemblée. Cela crée une situation nouvelle : la cohabitation entre un Pt de gauche, Mitterrand et un 1 er ministre de droite, Chirac. Malgré des tensions, cela ne paralyse pas la vie politique. Mitterrand est réélu en 1988.

La Vème répub. est alors installée dans la durée et s'adapte aux évolutions politiques et sociales : en 2000, passage au quinquennat (5ans) : le Pt et l'Assemblée nat. sont élus en même tps et pour la même durée.

EMC : Les institutions de la Veme République

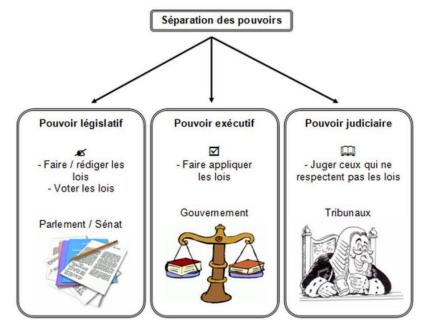
I/ La constitution de la Veme République affirme la Démocratie



<u>Démocratie</u>: vient du grec. Le pouvoir appartient au peuple qui l'exprime en votant pour ses représentants.

La Veme République est une démocratie car :

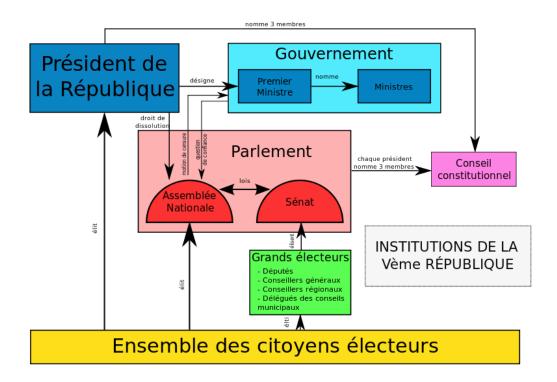
- _ Le peuple est souverain (droit de vote de tous les citoyens)
- _ Les libertés fondamentales sont respectées (liberté d'expression, pluralité des partis politiques et des médias, liberté de croyance)
- _ Les 3 pouvoirs sont séparés :



II/ Les institutions de la Veme République

Je retiens (voir schéma ci-dessous):

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Le Parlement = +	
Le Gouvernement =+	
Les citoyens élisent++	
Le pouvoir Exécutif = Le président + Le gouvernement Le pouvoir législatif = Le Parlement () Le
Conseil Constitutionnel = Il veille (vérifie) la conformité des lois avec les principes de la constitution	



III/ Comment les lois sont-elles votées en France

3ème étape

Exécution

De la loi

<u>Une navette</u>: la loi est envoyée au Sénat qui la discute et la modifie puis l'a renvoie à l'Assemblée jusqu'à un accord entre les deux chambres (Assemblée/ Sénat)

Qui peut proposer une loi ?......OU....... Qui Vote la loi ?..... 1ère étape : Initiative du GOUVERNEMENT Initiative des PARLEMENTAIRES Qui a le droit de proposer PROJET DE LOI PROPOSITION DE LOI une loi? L'INITIATIVE Inscription à l'ordre du jour d'une des deux assemblées Seconde étape Examen en COMMISSION Étude, discussion et vote de **ASSEMBLÉE** SÉNAT la loi NATIONALE navette discussion puis vote discussion puis vote Si accord entre les En cas de nouveau désaccord l'assemblée deux assemblées nationale a « le dernier mot » La loi est adoptée Le président de la République promulgue la loi

La loi est publiée au Journal officiel

Le gouvernement exécute la loi

Les juges vérifient

le respect des lois